



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2023

## **METIERS EN TENSION : RELEVONS LE DEFI AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Alors que des secteurs d'activités sont en pénurie de professionnels qualifiés et compétents et que le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste élevé (14%), **l'ANRH, association reconnue d'utilité publique qui œuvre pour l'emploi des personnes en situation de handicap, va plus loin : elle relève le défi d'aider les entreprises et les administrations à augmenter leur taux d'emploi de personnes handicapées sur des métiers ciblés.**

L'ANRH dévoile ainsi la création d'un Pôle « Sorties positives » qui se donne un triple objectif :

- Aider ses clients à augmenter leur taux d'emploi de personnes en situation de handicap,
- Former ses collaborateurs sur des métiers d'avenir, en tension, pour développer leur employabilité,
- Faciliter le passage vers le monde « classique » de l'entreprise de personnes handicapées sans emploi ou travaillant dans le secteur dit « adapté ».

*« Inspirée par son nouveau projet associatif, mais aussi par l'expérimentation des CDD Tremplin ou les pratiques du monde de l'insertion, ce pôle Sorties positives est un moyen pour l'ANRH d'accroître son impact social et de participer à la réflexion du secteur en faisant évoluer et en hybridant ses pratiques. Un moyen également de participer, à sa mesure, à une plus grande inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap », déclare David BOURGANEL, Directeur général de l'ANRH.*

**Concrètement, l'ANRH se donne l'objectif ambitieux d'atteindre un taux de sorties positives de 15% et développe déjà 3 filières métiers porteuses et connectées aux attentes du marché du travail : l'assistance informatique, le reconditionnement de petit matériel électro-ménager et la réparation de cycles, en lien avec les enjeux de mobilité douce présents dans les entreprises.**

\*\*\*

A propos de l'ANRH :

L'ANRH, association reconnue d'utilité publique, a développé depuis près de 70 ans une expertise de l'accompagnement dans l'emploi de personnes handicapées. Elle s'incarne au quotidien à travers ses 1.500 collaborateurs en situation de handicap, présents dans ses 24 établissements (19 entreprises adaptées, 4 ESAT et 1 centre de formation ESRP) et développant des prestations de services pour ses clients.

Contact presse :

Esther Houvriez, Chargée de communication et de mécénat,  
[e.houvriez@anrh.fr](mailto:e.houvriez@anrh.fr), 07.56.07.35.52